

Assemblée générale de l'Association REISO

19 mars 2015, 18h-19h

Buffet de la Gare, Lausanne

| | |
|------------------|---------------|
| Président | Joseph Coquoz |
| PV | MR |

Le président ouvre la séance à 18 h.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 mars 2014

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est adopté à l'unanimité avec remerciements appuyés au procès-verbalisateur.

2. Adoption des comptes de l'association et des rapports des vérificateurs des comptes

Les comptes 2014 sont marqués par une progression des abonnements-cotisations, qui passent de Fr. 38'820.- à Fr. 43'000.- Mais c'est du côté des insertions payantes que la progression est la plus réjouissante : elles passent de Fr. 59'150.- à 75'800.-

Par ailleurs, le président lance un appel à recruter de nouveaux abonnés. De nombreuses institutions manquent encore à l'appel.

Les comptes, le budget et le rapport des contrôleurs des comptes sont acceptés à l'unanimité, avec sincères remerciements aux deux contrôleurs Claude Pahud et Hélène Martin.

3. Information sur le budget 2015

Le budget 2015 prévoit une forte progression du poste abonnements (Fr. 9000.-) ainsi qu'une forte augmentation du poste insertions payantes (Fr. 10'000.-).

L'assemblée se demande si cette progression optimiste pourra se réaliser en 2015. En ce début d'année, il semble que ce soit le cas pour les abonnements. Il faudra attendre le mois d'août et l'automne pour voir la progression des insertions.

4. Fixation du montant de l'abonnement valant cotisation

Suite à la demande de l'AG de 2014 d'étudier la question d'une augmentation du prix de l'abonnement pour les grandes institutions et associations, le président propose d'adopter le principe suivant : tant que REISO progresse sur le plan des abonnements (et des insertions), on ne change pas les tarifs actuels. Le jour où on verra un tassement de la courbe, on envisagera des adaptations des abonnements (ou/et du prix des insertions).

L'assemblée accepte ce principe à l'unanimité et les montants des diverses formules d'abonnement ne changeront pas en 2016.

5. Rapport d'activité 2014 de la rédaction

La rédactrice en chef souligne le fait que la revue compte désormais plus de 400 auteur·e·s. Le dossier 2015 «Solidarités et santé» a eu beaucoup de succès et clairement montré combien REISO assure le partage de connaissances entre le monde social et le monde de la santé. Les auteur·e·s viennent de plus en plus spontanément proposer des articles à la rédaction, preuve que la notoriété de REISO a franchi un cap symbolique important.

Le nombre de visites mensuelles a passé de 78'000 en moyenne en 2013 à 160'000 en moyenne en 2014. Soit plus de 5000 visites par jour et 5.4 pages consultées à chaque visite (*Source : Webalizer*).

6. Election des membres du Comité et du président

Le comité sortant est élu par acclamations.

7. Proposer de donner décharge au Comité pour sa gestion

L'assemblée donne décharge au Comité par acclamations et félicite la rédactrice en chef pour son travail.

8. Divers et propositions individuelles à soumettre au Comité avant l'AG

Il n'y a pas de varia.

Lausanne, MR, le 20 mars 2015

PS Membres du Comité excusé·e·s : Olivier Taramarcas, Pierre-Alain Uberti, Gilberte Voide-Crettenand